

Pour diffusion immédiate
Le mardi 20 février 2001

COMMUNIQUÉ

La représentation proportionnelle servirait mieux les intérêts des électeurs canadiens que le système actuel.

Les résultats des quelques dernières élections sont la preuve qu'une réforme est nécessaire.

Montréal – En raison des réels problèmes liés au système majoritaire uninominal à un tour, Louis Massicotte, professeur de science politique à l'Université de Montréal, invite les Canadiens à envisager d'autres façons d'élire leurs représentants à la Chambre des communes.

Dans une étude publiée ce matin par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) et intitulée *Pour une réforme du système électoral canadien*, le professeur Massicotte prône l'introduction d'un certain degré de représentation proportionnelle (RP) dans notre système électoral. Tout compte fait, l'auteur conclut que la proportionnelle comporte bien plus d'avantages que d'inconvénients.

Le professeur Massicotte soutient que la proportionnelle permettrait non seulement d'établir une relation plus juste entre le vote populaire et la représentation parlementaire mais aussi de diminuer la polarisation régionale, d'accroître la représentation des femmes au Parlement et d'affaiblir les pouvoirs du bureau du Premier ministre au profit du Cabinet et du Parlement. L'auteur ajoute en outre que la RP pourrait encourager la collaboration entre les partis dans l'élaboration des politiques publiques et faciliter l'alternance des partis au pouvoir.

Après avoir analysé l'impact de la PR en Europe et ailleurs, l'auteur rejette les arguments voulant que les gouvernements minoritaires formés d'un seul parti ou les gouvernements de coalition, qui deviendraient la norme dans un système de RP, compromettraient la gestion de l'état, que se soit sur le plan de la croissance économique ou de la gouvernance. De plus, il avance que l'inconvénient principal de la RP, soit la création de vastes circonscriptions électorales moins propices au travail traditionnellement effectué par les députés auprès de leurs électeurs, pourrait être atténué par l'adoption d'un système mixte de type allemand, combinant RP et circonscriptions à un seul député.

En dépit des bénéfices potentiels de la proportionnelle, le professeur Massicotte doute qu'une réforme du mode de scrutin soit possible à court terme. Selon l'auteur, le principal obstacle au changement demeure l'absence d'appui pour une telle réforme parmi les électeurs.

1470, rue Peel
Bureau 200
Montréal (Québec)
H3A 1T1
(514) 985-2461
fax : (514) 985-2559

courriel :
irpp@irpp.org
site internet :
www.irpp.org

Pour une réforme du système électoral canadien, le plus récent cahier *Choix* dans la série *Renforcer la démocratie canadienne* est disponible sur le site Web de l'IRPP au www.irpp.org – veuillez cliquer sur l'icône « Quoi de neuf ? » sur la page d'accueil.

Pour de plus amples renseignements, ou pour demander une entrevue avec l'auteur, veuillez communiquer avec l'IRPP.

Veillez noter que vous pouvez maintenant recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique – pour ce faire, rendez-vous à la « Salle des nouvelles » sur notre site Web.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme canadien, indépendant et sans but lucratif qui cherche à améliorer les politiques publiques canadiennes en encourageant la recherche, en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens.

- 30 -

Renseignements :	Graham Fox	(613) 230-3838
	Directeur des affaires législatives	(613) 294-9633
	et des affaires publiques	gfox@irpp.org
	IRPP	